

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CA BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus

Numéro SIRET : 20007175100131
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BOURG EN BRESSE

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026

Budget annexe : TRANSPORTS PUBLICS

Instruction budgétaire et comptable M.43(1)
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	24
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	29
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	32
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement : 7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 545 746,00	23 545 746,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		23 545 746,00	23 545 746,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 824 349,00	2 824 349,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 824 349,00	2 824 349,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 370 095,00	26 370 095,00
---------------------	---------------	---------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 580 581,80	0,00	21 410 223,00	21 410 223,00	21 410 223,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 107,00	0,00	339 165,00	339 165,00	339 165,00
014	Atténuations de produits	14 136,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 110,00	0,00	115 110,00	115 110,00	115 110,00
Total des dépenses de gestion des services		20 956 934,80	0,00	21 876 498,00	21 876 498,00	21 876 498,00
66	Charges financières	158 708,00	0,00	139 800,00	139 800,00	139 800,00
67	Charges spécifiques	1 900,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	10,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		21 117 552,80	0,00	22 017 298,00	22 017 298,00	22 017 298,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	952 426,00		358 241,00	358 241,00	358 241,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 182 196,00		1 170 207,00	1 170 207,00	1 170 207,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 134 622,00		1 528 448,00	1 528 448,00	1 528 448,00
TOTAL		23 252 174,80	0,00	23 545 746,00	23 545 746,00	23 545 746,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 067 643,00	0,00	2 223 225,00	2 223 225,00	2 223 225,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	14 800 000,00	0,00	14 800 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 511 000,00	0,00	6 491 000,00	6 491 000,00	6 491 000,00
75	Autres produits de gestion courante	48 467,00	0,00	2 640,00	2 640,00	2 640,00
Total des recettes de gestion des services		23 429 110,00	0,00	23 518 865,00	23 518 865,00	23 518 865,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 429 110,00	0,00	23 518 865,00	23 518 865,00	23 518 865,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	26 882,00		26 881,00	26 881,00	26 881,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		26 882,00		26 881,00	26 881,00	26 881,00
TOTAL		23 455 992,00	0,00	23 545 746,00	23 545 746,00	23 545 746,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 501 567,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	2 357,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	449 875,94	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	2 150 000,00
	Total des dépenses d'équipement	459 389,94	0,00	2 305 000,00	2 305 000,00	2 305 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	485 491,00	0,00	492 468,00	492 468,00	492 468,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	485 491,00	0,00	492 468,00	492 468,00	492 468,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	944 880,94	0,00	2 797 468,00	2 797 468,00	2 797 468,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 882,00		26 881,00	26 881,00	26 881,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 490,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	46 372,00		26 881,00	26 881,00	26 881,00
	TOTAL	991 252,94	0,00	2 824 349,00	2 824 349,00	2 824 349,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	166 496,60	0,00	421 000,00	421 000,00	421 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	874 901,00	874 901,00	874 901,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	166 496,60	0,00	1 295 901,00	1 295 901,00	1 295 901,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	402 652,48	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	402 652,48	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		569 149,08	0,00	1 295 901,00	1 295 901,00	1 295 901,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	952 426,00		358 241,00	358 241,00	358 241,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 182 196,00		1 170 207,00	1 170 207,00	1 170 207,00
041	Opérations patrimoniales (4)	19 490,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 154 112,00		1 528 448,00	1 528 448,00	1 528 448,00
TOTAL		2 723 261,08	0,00	2 824 349,00	2 824 349,00	2 824 349,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

1 501 567,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	21 410 223,00		21 410 223,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	339 165,00		339 165,00
014	Atténuations de produits	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	115 110,00		115 110,00
66	Charges financières	139 800,00	0,00	139 800,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 170 207,00	1 170 207,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		358 241,00	358 241,00
Dépenses d'exploitation – Total		22 017 298,00	1 528 448,00	23 545 746,00

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	26 881,00	26 881,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	492 468,00	0,00	492 468,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 150 000,00		2 150 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	155 000,00	0,00	155 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 797 468,00	26 881,00	2 824 349,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 223 225,00		2 223 225,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	14 800 000,00		14 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 491 000,00		6 491 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 640,00		2 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		23 518 865,00	26 881,00	23 545 746,00

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	421 000,00	0,00	421 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	874 901,00	0,00	874 901,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 170 207,00	1 170 207,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		358 241,00	358 241,00
Recettes d'investissement – Total		1 295 901,00	1 528 448,00	2 824 349,00

+

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	20 580 581,80	21 410 223,00	21 410 223,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 500,00	335 625,00	335 625,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	800,00	800,00	800,00
6064	Fournitures administratives	8 270,00	15 270,00	15 270,00
6068	Autres matières et fournitures	300,00	300,00	300,00
607	Achats de marchandises	15 000,00	30 000,00	30 000,00
611	Sous-traitance générale	1 597 000,00	1 887 000,00	1 887 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 600,00	2 500,00	2 500,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	3 370,00	3 550,00	3 550,00
618	Divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	0,00	40 000,00	40 000,00
6228	Divers	18 706 364,00	18 837 000,00	18 837 000,00
6231	Annonces et insertions	10 900,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	11 300,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	600,00	600,00	600,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	20 000,00	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	100,00	100,00	100,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	116 141,80	116 142,00	116 142,00
6288	Autres	23 000,00	41 500,00	41 500,00
63513	Autres impôts locaux	1 036,00	1 036,00	1 036,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	326 107,00	339 165,00	339 165,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	72 983,00	64 005,00	64 005,00
6331	Versement de mobilité	1 381,00	1 580,00	1 580,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	627,00	720,00	720,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 309,00	1 500,00	1 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	377,00	430,00	430,00
6411	Salaires, appointements, commissions	135 920,00	135 750,00	135 750,00
6413	Primes et gratifications	40 436,00	45 340,00	45 340,00
6415	Supplément familial	1 120,00	2 140,00	2 140,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	24 074,00	28 330,00	28 330,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	33 135,00	41 720,00	41 720,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 337,00	1 640,00	1 640,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 167,00	6 600,00	6 600,00
648	Autres charges de personnel	6 641,00	8 810,00	8 810,00
014	Atténuations de produits (7)	14 136,00	12 000,00	12 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	14 136,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	36 110,00	115 110,00	115 110,00
6518	Autres	32 000,00	31 000,00	31 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	100,00	100,00
6553	Subventions de fonctionnement versées	0,00	84 000,00	84 000,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	4 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE		20 956 934,80	21 876 498,00	21 876 498,00
66	Charges financières (b) (8)	158 708,00	139 800,00	139 800,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 398,00	140 000,00	140 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 690,00	-200,00	-200,00
67	Charges spécifiques (c)	1 900,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 900,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	10,00	0,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	10,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION		21 117 552,80	22 017 298,00	22 017 298,00
023	Virement à la section d'investissement	952 426,00	358 241,00	358 241,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 182 196,00	1 170 207,00	1 170 207,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 182 196,00	1 170 207,00	1 170 207,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 134 622,00	1 528 448,00	1 528 448,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 134 622,00	1 528 448,00	1 528 448,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 252 174,80	23 545 746,00	23 545 746,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
64198	Autres remboursements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 067 643,00	2 223 225,00	2 223 225,00
7061	Transport de voyageur	2 033 258,00	2 116 000,00	2 116 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	34 385,00	37 225,00	37 225,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	70 000,00	70 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	14 800 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
734	Versement de mobilité	14 800 000,00	14 800 000,00	14 800 000,00
74	Subventions d'exploitation	6 511 000,00	6 491 000,00	6 491 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	6 491 000,00	0,00	0,00
7473	Subv. exploitat° Départements	20 000,00	0,00	0,00
748	Des tiers	0,00	6 491 000,00	6 491 000,00
75	Autres produits de gestion courante	48 467,00	2 640,00	2 640,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	46 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	2 467,00	2 640,00	2 640,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE		23 429 110,00	23 518 865,00	23 518 865,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		23 429 110,00	23 518 865,00	23 518 865,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	26 882,00	26 881,00	26 881,00
747	Quote-part des sub. invest virée résult	26 882,00	26 881,00	26 881,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		26 882,00	26 881,00	26 881,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		23 455 992,00	23 545 746,00	23 545 746,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	23 545 746,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	2 357,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 357,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	449 875,94	155 000,00	155 000,00
2135	Installations générales, agencements	4 083,33	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	368 918,50	115 000,00	115 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	76 874,11	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 157,00	0,00	0,00
2313	Constructions	7 157,00	0,00	0,00
812	Opération d'équipement n° 812 (5)	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00
Total des dépenses d'équipement		459 389,94	2 305 000,00	2 305 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	485 491,00	492 468,00	492 468,00
1641	Emprunts en euros	428 023,00	435 000,00	435 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	57 468,00	57 468,00	57 468,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		485 491,00	492 468,00	492 468,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		944 880,94	2 797 468,00	2 797 468,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	26 882,00	26 881,00	26 881,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	26 882,00	26 881,00	26 881,00
13911	Sub. équipé cpte résult. Etat	7 596,00	7 596,00	7 596,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13917	Sub. équipé cpte résult. Budget communaut	14 286,00	14 285,00	14 285,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	19 490,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	990,00	0,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	18 500,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		46 372,00	26 881,00	26 881,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		991 252,94	2 824 349,00	2 824 349,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	166 496,60	421 000,00	421 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	166 496,60	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	421 000,00	421 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	874 901,00	874 901,00
1641	Emprunts en euros	0,00	874 901,00	874 901,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		166 496,60	1 295 901,00	1 295 901,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	402 652,48	0,00	0,00
1068	Autres réserves	402 652,48	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		402 652,48	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		569 149,08	1 295 901,00	1 295 901,00
021	Virement de la section d'exploitation	952 426,00	358 241,00	358 241,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 182 196,00	1 170 207,00	1 170 207,00
28031	Frais d'études	3 780,00	3 780,00	3 780,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	230,00	230,00	230,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	427,00	427,00	427,00
28131	Bâtiments	48 533,00	48 533,00	48 533,00
28135	Installations générales, agencements, ..	102 780,00	99 850,00	99 850,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	807,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	42 667,00	56 687,00	56 687,00
28154	Matériel industriel	11 550,00	11 550,00	11 550,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	893 737,00	868 687,00	868 687,00
28183	Matériel de bureau et informatique	75 195,00	77 972,00	77 972,00
28188	Autres	2 490,00	2 491,00	2 491,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 134 622,00	1 528 448,00	1 528 448,00
041	Opérations patrimoniales (8)	19 490,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	18 500,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	990,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 154 112,00	1 528 448,00	1 528 448,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 723 261,08	2 824 349,00	2 824 349,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 824 349,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)
LIBELLE : BUS ELECTRIQUE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 476 127,63	a 0,00	2 150 000,00	b 2 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 476 127,63	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	0,00
2156	Matériel de transport d'exploitation	6 476 127,63	0,00	2 150 000,00	2 150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-2 150 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du des résultats définitifs, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 500 000,00									
3291	Agence France Locale	27/12/2023	29/12/2023	02/04/2024	1 300 000,00	F	Taux fixe à 3.3 %	3,300	3,340	EUR	T	P	O	A-1
3526	Agence France Locale	07/06/2024	14/06/2024	20/09/2024	3 200 000,00	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,420	4,560	EUR	T	C	O	A-1
MON519292EUR	BANQUE POSTALE	25/01/2018	12/02/2018	01/06/2018	3 000 000,00	F	Taux fixe à 1.32 %	1,320	1,330	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 971 668,15					432 289,06	139 479,82	0,00	4 044,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 971 668,15					432 289,06	139 479,82	0,00	4 044,28
3291	N	0,00	A-1	1 161 389,01	12,99	F	Taux fixe à 3.3 %	3,340	72 797,82	37 431,14	0,00	98,69
3526	N	0,00	A-1	2 880 000,02	13,47	V	(Euribor 3M + 0.7)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,800	213 333,32	77 290,48	0,00	2 048,47
MON519292EUR	N	0,00	A-1	1 930 279,12	12,17	F	Taux fixe à 1.32 %	1,330	146 157,92	24 758,20	0,00	1 897,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 971 668,15					432 289,06	139 479,82	0,00	4 044,28

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 971 668,15	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Avance versement mobilité exercice 2020	574 685,00	57 468,00	229 877,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €	1	2024-10-07
L	Biens de valeur unitaire inférieure ou égale à 500 compris biens d'occasion	1	07/10/2024
L	Travaux, agencement, aménagements d'une valeur inférieure à 10 000	10	07/10/2024
L	Biens d'occasion : 50 % de la durée d'amort du bien à l'état neuf (nbre entier, arrondi inférieur)	0	07/10/2024
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10	07/10/2024
L	Frais d'études, recherche et développpt, insertion, suivis de réalisation : selon rattachement	0	07/10/2024
L	Frais d'études, de recherche et de développpt et d'insertion non suivis de réalisation	5	07/10/2024
L	Attribution de compensation d'investissement	1	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur biens mobiliers, matériel, études	5	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur bâtiments et installations	15	07/10/2024
L	Subventions d'équipement sur infrastructures d'intérêt national	30	07/10/2024
L	Logiciels bureautique	5	07/10/2024
L	Application informatique	5	07/10/2024
L	Droit d'usage annuel (SaaS)	1	07/10/2024
L	Pelouse hybride, gazon synthétique stades	10	07/10/2024
L	Aménagements paysagés stades et Ainterexpo	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains base de plein air	20	07/10/2024
L	Aménagements terrain stade de rugby de Montrevel	20	07/10/2024
L	Clôture	15	07/10/2024
L	Pistes diverses (karting, aéromodélisme), parking	15	07/10/2024
L	Aménagements terrains de sport divers et autres	20	07/10/2024
L	Crématorium	40	07/10/2024
L	Parc des expositions et des congrès Ainterexpo, Ekinox	40	07/10/2024
L	Centres de loisirs ex CC Val Revermont	25	07/10/2024
L	Bâtiment d'accueil petite enfance	20	07/10/2024
L	Bâtiments sociaux et médicaux	20	07/10/2024
L	Bar restaurant base de plein air, gîtes	30	07/10/2024
L	Accueil réception, maison des sports base de plein air	20	07/10/2024
L	Blocs sanitaires base de plein air et aires d'accueil gens du voyage	15	07/10/2024
L	Piscine Plaine Tonique	30	07/10/2024
L	Bâtiments centre culturel, gymnase, gendarmerie de l'ex CC de Montrevel	30	07/10/2024
L	Ateliers et bureaux services techniques Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Constructions des stades Verchère et Péronnas	30	07/10/2024
L	Constructions du stade de rugby de Montrevel-en-Bresse	20	07/10/2024
L	Immeubles loués (immeuble de rapport)	20	07/10/2024
L	Bâtiments préfabriqués, HLL, remises, abris, bâtiments légers	10	07/10/2024
L	Installations déchèteries (quais, voie d'accès, locaux,)	30	07/10/2024
L	Réseaux câblés, d'électrification	10	07/10/2024

L	Installation de voirie (éclairage, marquage au sol, signalétique, barrières)	15	07/10/2024
L	Equipements eaux pluviales (pompes, automatismes...)	15	07/10/2024
L	Réseaux divers stade et Ainterexpo	30	07/10/2024
L	Eclairage extérieur	20	07/10/2024
L	Rideaux, pendrillons et frises de scène	15	07/10/2024
L	Scène modulaire, jupes et barrières	20	07/10/2024
L	Plancher Basket, racks de stockage et panneaux amovibles	20	07/10/2024
L	Projecteurs motorisés et pupitre de commande	10	07/10/2024
L	Voirie Ainterexpo	30	07/10/2024
L	Benne, compacteur, pont bascule déchèterie, chargeur OM	10	07/10/2024
L	Aménagements, conteneur et fosse PAE, PAV	10	07/10/2024
L	Bac pour collecte des déchets	5	07/10/2024
L	Panneaux photovoltaïques	15	07/10/2024
L	Matériel d'entretien (laveuse, balayeuse...)	10	07/10/2024
L	Matériel de travaux de voirie, d'espaces verts (cylindre, tractopelle, pelle hydraulique)	10	07/10/2024
L	Matériel d'entretien des espaces verts (tracteur, broyeur, tondeuse autotractée,...)	10	07/10/2024
L	Petit matériel entretien espaces verts (débrouss, taille haie, tondeuse tractée, souffleur,)	5	07/10/2024
L	Matériel d'incendie (extincteurs)	5	07/10/2024
L	Alarmes, vidéosurveillance, vidéophone, radars pédagogiques, compteurs de passage	5	07/10/2024
L	Ascenseur, plate-forme élévatrice	20	07/10/2024
L	Nacelle	10	07/10/2024
L	Installation traitement d'eau, toboggan, casiers cabines, enseignes	15	07/10/2024
L	Sauna, hammam, pentagloss (aménagement)	10	07/10/2024
L	Contrôle accès, équipements de bassins	10	07/10/2024
L	Pompe forage Aquatonic	10	07/10/2024
L	Equipements sportifs, de loisirs et nautiques	10	07/10/2024
L	Ponton	10	07/10/2024
L	Tipis, tente berbère	5	07/10/2024
L	Petit équipement et outillage d'atelier (manuel, électronique, électrique)	5	07/10/2024
L	Vélo	5	07/10/2024
L	Véhicule léger et utilitaire (thermique ou électrique), remorque	5	07/10/2024
L	Batterie pour véhicule léger ou utilitaire électrique	5	07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule léger ou utilitaire électrique	10	07/10/2024
L	Véhicule industriel (thermique ou électrique)	9	07/10/2024
L	Batterie pour véhicule industriel	8	07/10/2024
L	Borne de recharge véhicule industriel	12	07/10/2024
L	Equipement additionnel de véhicule industriel (benne, grue)	9	07/10/2024
L	Matériel de climatisation, chauffage	15	07/10/2024
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	07/10/2024
L	Matériel informatique	5	07/10/2024
L	Matériel de téléphonie, pointeuse	5	07/10/2024
L	Matériel audio-vidéo, sono	5	07/10/2024
L	Matériel de cardio-training, vélo aquatique	5	07/10/2024
L	Petit matériel pédagogique, aquatique , sportif, de loisirs	5	07/10/2024
L	Voiles, VTT, parachute ascensionnel	5	07/10/2024
L	Canoë, kayak, catamaran, pédalo, bateau ski nautique, paddle,	7	07/10/2024
L	Moteur, coque, remorque	7	07/10/2024
L	Chariot de rangement	5	07/10/2024
L	Electro-ménager, climatiseur, ventilateur	5	07/10/2024
L	Matériel culinaire, vaisselle, petit équipement de restauration	5	07/10/2024
L	Défibrillateur, matériel médical	5	07/10/2024
L	Instrument de musique électronique	5	07/10/2024
L	Piano droit et à queue, clavier, autres instruments	10	07/10/2024
L	Piano de concert, orgue	20	07/10/2024

L	Mobilier	10	07/10/2024
L	Mobilier urbain	10	07/10/2024
L	Mobilier de jardin, d'accueil du public, mobilier en résine, matériel de plein air	5	07/10/2024
L	Literie locaux meublés	5	07/10/2024
L	Matériel puériculture petite enfance	5	07/10/2024
L	Composteurs	5	07/10/2024
L	Signalétique	10	07/10/2024
L	Bâtiment dépôt bus	40	07/10/2024
L	Pôle échange bus	40	07/10/2024
L	Agencement et aménagements intérieurs de locaux	15	07/10/2024
L	Abribus, poteaux d'arrêt	15	07/10/2024
L	Matériel d'atelier et de lavage	6	07/10/2024
L	Matériel radio	6	07/10/2024
L	Matériel système d'aide à l'exploitation et à l'information	8	07/10/2024
L	Matériel Oura !	8	07/10/2024
L	Sanitaires bout de ligne	15	07/10/2024
L	Autobus thermique ou électrique	14	07/10/2024
L	Borne de recharge autobus électrique	12	07/10/2024
L	Batterie bus électrique	8	07/10/2024
L	Rénovation, agencement et aménagement autobus	7	07/10/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant constitué à l'ouverture	Montant total constitué	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel à la clôture
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		17,26	17,26	0,00	17,26
Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	0,00	25/11/2025	17,26	17,26	0,00	17,26
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		17,26	17,26	0,00	17,26

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des restes à réaliser (RAR) (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	519 349,00	519 349,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 528 448,00	1 528 448,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 009 099,00	1 009 099,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		519 349,00	I 519 349,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		492 468,00	492 468,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	435 000,00	435 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	57 468,00	57 468,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 881,00	26 881,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 881,00	26 881,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 528 448,00	III 1 528 448,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 528 448,00	1 528 448,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 780,00	3 780,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	230,00	230,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	427,00	427,00
28131	Bâtiments	48 533,00	48 533,00
28135	Installations générales, agencements, ..	99 850,00	99 850,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	56 687,00	56 687,00
28154	Matériel industriel	11 550,00	11 550,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	868 687,00	868 687,00
28183	Matériel de bureau et informatique	77 972,00	77 972,00
28188	Autres	2 491,00	2 491,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	358 241,00	358 241,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
PBUSELEC/2023 DECARBONATION DE LA FLOTE DE BUS	19 427 663,97	25 963,66	19 453 627,63	6 476 127,63	2 150 000,00	10 827 500,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :
Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	2,00	3,00
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :
Détail des effectifs par type de recrutement**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-13	CDD
Attaché	A	ADM	567	0,00	332-10	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 115

Nombre de membres présents : 94

Nombre de suffrages exprimés : 103

VOTES :

Pour : 100

Contre : 0

Abstentions : 3

Date de convocation : 10/02/2026

Présenté par le Président,

A Viriat le 16/02/2026

le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Bourg en Bresse, le 16/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le